

À TOUS LES MÉDIAS D'INFORMATION PUBLICATION IMMÉDIATE

SIGNATURE DE LA CONVENTION COLLECTIVE ENTRE LE CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS ET LE SPACEC – CSN

Sherbrooke, le 11 mars 2019 - Le Syndicat du personnel administratif du CIUSSS de l'Estrie – CHUS–CSN (SPACEC–CSN) et la direction du CIUSSS de l'Estrie – CHUS ont officialisé l'entente entre les deux parties par la signature de la nouvelle convention collective.

Plusieurs des dispositions locales de la nouvelle convention favorisent une plus grande stabilité des équipes et des horaires ainsi qu'une meilleure utilisation des ressources lors de l'affichage et de l'octroi des postes.

« Je me réjouis d'officialiser une convention dont les nouvelles dispositions généreront un effet positif sur nos milieux de travail et, conséquemment, sur l'accessibilité et la qualité des services aux usagers. Par exemple, la fusion des anciennetés permettra de nouvelles opportunités de parcours au travail », mentionne **Josée Paquette**, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques au CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

« Nous sommes fiers de cette entente et du travail accompli pour trouver des solutions afin d'améliorer le quotidien du personnel de bureau, des techniciennes, techniciens et professionnelles de l'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS. Le personnel est satisfait du résultat et nous allons maintenant mettre nos énergies à nous assurer que cette convention collective locale soit mise en œuvre dans l'intérêt du personnel et des usagères et usagers », explique **Vicky Ouellet**, présidente du SPACEC–CSN.

Cette convention touche près de 2400 employés, qui étaient auparavant encadrés par 13 des 56 conventions que comptait l'établissement à sa création en 2015.

Rappelons que lors de la tournée spéciale tenue sur le territoire du CIUSSS de l'Estrie – CHUS du 22 au 30 octobre dernier, les membres du SPACEC–CSN présents à l'assemblée générale avaient voté à 86 % en faveur de l'entente de principe.

L'entente, négociée en 40 rencontres entre le syndicat et l'établissement, entrera en vigueur le 31 mars 2019.

- 30 -

Pour renseignements :

Geneviève Lemay
Conseillère en communication | Relations médias
CIUSSS de l'Estrie – CHUS
819 238-1724

Vicky Ouellet
Présidente
Syndicat du personnel administratif
CIUSSS de l'Estrie – CHUS - CSN
819 349-5520